

MAIRIE DE BRIE - 16590

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 23

Procurations : 2

Votants : 25

L'an deux mil vingt six

Le : **24 août 2026**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **18 août 2026**

OBJET : D2026-7-2

Autorisation de signer les conventions pour le versement des fonds de concours au SDEG 16

Présents : BIRAUD Christelle ; BOURGADE L ; BUISSON M ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS Magali ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GERACI F ; GOYAUD E ; GUERIN S ; HIMONNET P-V ; JOUANNET J ; LILLAUD J ; MASSON G ; MOREAU E ; MOREAU J ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; SOULARD D ; THOS F ; VANNIER S ; VERRIERE M ; VRIET L

Ont donné procuration : GAUDILLERE M à GERACI F ; UBAJTEL P à NARDOU J-P ;

Absent : DEZIER D

Secrétaire de séance : Magali CORNELIUS

Les travaux d'éclairage public réalisés par le SDEG 16 font l'objet d'un devis, d'une lettre d'engagement de paiement de la part de la commune et d'une convention pour le versement de fonds de concours qui permet à la commune de financer les travaux en section d'investissement.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal le 15 mars 2026, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions pour le versement d'un fonds de concours au SDGED 16 pour tous les travaux d'éclairage public, d'extension et d'effacement des réseaux qui seront commandés et effectués par le SDEG 16.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants :

- autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les conventions pour le versement d'un fonds de concours au SDEG 16
- décide que ces travaux pourront être inscrits en section d'investissement

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 25 août 2026

Pour copie conforme :

En Mairie, le 25 août 2026

Le Maire,

Michel BUISSON